

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M20- 0000610

56300

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9429

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre : Ex Agent R.A.M

Nom & Prénom : KHNI FI Abdellah

Date de naissance : 13/05/1963

Adresse : 57 Rue 7 LOT ILHAM H.H. CASA

Tél. : 06 35 53 87 66 Total des frais engagés : 600,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. A. EL KIFANI  
CARDIOLOGUE  
82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522.98.72.37 / 0661.18.75.82  
ICE: 00174848300083

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/01/2021

Nom et prénom du malade : REGNAUDI SOUAD Age: 52ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 20/01/2021

Le : 20/01/2021

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 01 2021	+ CS ECG	300,00		Dr. A. EL KIAFI CARDIOLOGUE sous Soumaya Casablanca 295-14-37-0661-18-75-82 295-14-37-0661-18-75-82 14848300083

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Boudard André Kader PHARMACIE EL VILLE Rue 66 Lot 7311 WILKIE Ouest CSA BBLNCA - Tel 05-22-98-06 Casablanca - Tel 05-22-98-06	10/10/2021	300,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

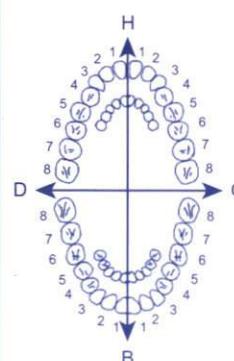
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Ahmed EL KIFANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges

Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE

**SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR  
ET DES VAISSEAUX**

82, rue Soumaya Angle Bd. Abdelmoumen

(Immeuble RENAULT) Casablanca

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19



# الدكتور أحمد الكيفاني

اختصاصي في أمراض القلب والدورة الدموية

خريج كلية الطب بليموج

82، زنقة سمية - شارع عبد المولمن

عمارة رونو - الدار البيضاء

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19

Sur Rendez-vous

بالموعود

Casablanca, le

20/01/1992

الدار البيضاء في :

Dr. A. EL KIFANI

150,00

De la partie

2/2 8/8

Le trait (AP)

04 Nov

300,00

PHARMACIE DR. BOUDAD EL WIFAK  
RUE 66 LOT. 173 EL WIFAK  
CASABLANCA - Tél: 05 22 96 05 56  
Tél: 05 22 96 05 56

Dr. A. EL KIFANI  
CARDIOLOGUE  
82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522.98.72.37 / 0522.18.75.82  
ICE: 001748483000083

P.P.V. 150DH00  
Distribué par PROMOPHARM S.A.

P.P.V. 150DH00  
Distribué par PROMOPHARM S.A.

N: BEJNAOUI  
BEJNAOUI, SOUAD  
FEMME 28/02/1968 (52 ANS) CAUCASIEN  
TAILLE: --- cm POIDS: --- kg TA: ---/---  
TRAITEMENT:  
OPÉRATEUR:  
NOTES:

PA = 123 mmHg  
TO

20/01/2021 10:59  
FC: 58 bpm  
PR: 168 ms  
QRSd: 92 ms  
QT/QTc: 426/423 ms  
QTcB: 418 ms  
QTcF: 421 ms  
R v5-6 /S v1 0,87/0,49 mV  
Sok-Lyon: 1,37 mV  
AXES: 37/24/42 °

Non confirmé

Mme Simsal  
Eco Normal

Dr. A. EL KAFANI  
CARDIOLOGUE  
82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522.98.72.31 / 0661.18.75.82  
ICE: 001748483000083

